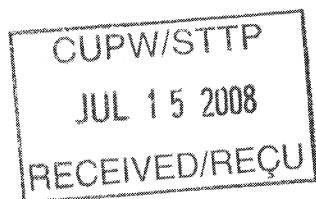


Municipalité de  
Saint-Ambroise

*Saint-Ambroise...  
Entre la ville et la campagne!*



Le 8 juillet 2008

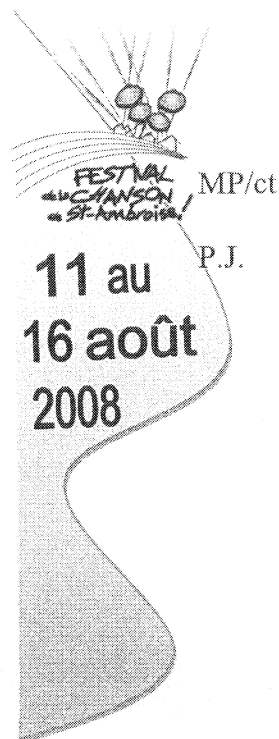
Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP)  
M. Denis Lemelin  
377, rue Bank Street  
Ottawa (Ontario)  
K2P 1Y3

Monsieur,

Vous trouverez annexé à la présente une résolution de la  
Municipalité de Saint-Ambroise portant le numéro 2008-07-386, concernant votre  
demande pour le maintien du service postal public et universel.

Agréez, Monsieur, mes salutations les plus distinguées.

Michel Perreault, cma  
Directeur général



330, rue Gagnon, Saint-Ambroise QC G7P 2P9  
Téléphone: (418) 672-4765 - Fax: (418) 672-6126  
[www.st-ambroise.qc.ca](http://www.st-ambroise.qc.ca)

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU FJORD DU SAGUENAY  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AMBROISE**

Extrait du livre des procès verbaux de la Municipalité de Saint-Ambroise, tenant une session régulière le 7 juillet 2008, à 19 :35 heures, à l'Hôtel de Ville, 330, rue Gagnon, Saint-Ambroise.

**Demande du Syndicat des Travailleuses et Travailleurs des postes (STTP)  
pour le maintien du service postal public et universel**

**Résolution 2008-07-386**

**ATTENDU QUE** L'examen stratégique de la Société canadienne des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal (c'est-à-dire la réduction ou l'élimination du privilège exclusif de Postes Canada sur la poste-lettres);

**ATTENDU QUE** si le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population, et ce, dans toutes les régions du pays;

**ATTENDU QUE** la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de poste, une réduction des services, des pertes d'emplois et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises;

**ATTENDU QUE** le gouvernement ne tient pas d'audience publique dans le cadre de l'Examen stratégique et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population;

**EN CONSÉQUENCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR Mme Michelle Tremblay**

**APPUYÉE PAR Mme Nicole Dufour**

**ACCEPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLÈRES ET  
CONSEILLERS**


**QUE** la Municipalité de Saint-Ambroise fasse parvenir une lettre ou un mémoire à L'Examen stratégique de la Société canadienne des postes indiquant notre opposition à la déréglementation de Postes Canada et exigeant que le gouvernement tienne des audiences publiques et consulte adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population.

(SIGNÉ)

Marcel Claveau  
Maire

Michel Perreault, cma  
Directeur général

COPIE CERTIFIÉE

  
Michel Perreault, cma  
Directeur général